



15 2009

La Lettre des Académies

Palais des Académies 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles · Téléphone +32 (0)2 550 22 41 · Fax +32 (0)2 550 22 41 · Courriel : lettre.academies@cfwb.be
Troisième trimestre 2009 Dépôt : 5000 Namur 1 (Agrément P501352, Autorisation de fermeture BC10708)

Éditorial

Les académies, ou l'usage novateur de la tradition

Décris-moi ton académie, je te dirai qui tu es... Un examen des institutions académiques sous diverses latitudes, comme cette livraison de la « Lettre » s'y emploie, permet de faire un premier constat intéressant. Les institutions qui se réclament de la vocation académique se caractérisent par leur originalité et leur diversité. Elles doivent cette nature particulière à leur inscription singulière dans le corps social. N'étant pas tenues à une aussi contraignante « obligation de résultat » que les établissements d'enseignement, par exemple, elles peuvent explorer des zones inédites du savoir, miser sur de jeunes talents, affronter l'avenir avec peut-être plus d'intrépidité. Mais le paradoxe, c'est que leur mission traditionnelle prend aujourd'hui figure d'innovation. Les académies sont associées, même dans la réputation courante qui les entoure, à une particulière attention portée au passé. Cette attitude, qui passe d'ordinaire pour nostalgique, voire complaisante, acquiert dans le contexte oublieux voire amnésique dans lequel nous vivons, presque une dimension subversive. Ce qu'il y a de plus neuf, aujourd'hui, c'est se souvenir de ce qui s'est fait avant nous, et en tirer les leçons qui s'imposent. Cette première démarche, qui n'a rien de bousculant à première vue, pourrait bien, à la réflexion, demeurer la plus précieuse.

Mais on verra, à la lumière des quelques coups de sonde que tentent les articles rassemblés ici, que diverses lignes de force peuvent structurer les travaux des académies. On verra par exemple que l'évolution qu'ont connue celles-ci sous le régime communiste, les assimilant à des centres nationaux de recherche, n'était pas aussi contestable qu'on l'a estimé un peu vite après l'effondrement du bloc de l'Est. D'un autre côté, on pourra constater aussi le rôle décisif qu'une académie centrée sur les questions linguistiques peut jouer aujourd'hui en Afrique.

Ce ne sont que quelques coups de projecteurs, qui ne revendiquent nullement de nous fournir une vue d'ensemble marquée au sceau d'une quelconque cohérence, mais des signaux que le principe académique, ses hypothèses d'intervention, pourraient bien être plus utiles que jamais, dans un monde en mutation incessante, qui réclame que dans la frénésie ambiante des espaces de réflexion patiente demeurent en activité. Orientées selon les besoins spécifiques des cadres dans lesquels elles sont implantées, mais dans un souci permanent de communication mutuelle, les académies sont les instruments indispensables d'une appréhension lucide et créatrice du réel. ■

Sommaire

- 2 **Dossier : les académies étrangères**
 - L'Académie Africaine des Langues : instrument pour la Renaissance africaine et l'humanisation de la mondialisation
 - L'Académie des sciences médicale du Royaume-Uni
 - Pas d'habits verts pour les académies chinoises
 - Les Académies de l'Europe de l'Est
 - L'Académie macédonienne des Sciences et des Arts
 - L'Academy of Science of South Africa
 - L'Académie du Japon
- 11 **Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre en France, en Angleterre et aux Pays-Bas.**
- 12 **Brèves**

Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), le Comité de l'Académie royale de Belgique pour les Applications de la Science (CAPAS), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), l'Union Académique Internationale (UAI).

L'Académie Africaine des Langues : instrument pour la renaissance africaine et l'humanisation de la mondialisation

Adama SAMASSEKOU
Secrétaire Exécutif a.i. de l'ACALAN

L'ACALAN – une nouvelle initiative africaine

L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) dont les Statuts ont été adoptés par la Décision Assembly/AU/Dec.95 du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu à Khartoum (Soudan) en janvier 2006, est une Institution scientifique spécialisée de l'Union Africaine. Elle a son siège à Bamako, en République du Mali.

L'ACALAN ambitionne de contribuer à la Renaissance africaine par la promotion et la valorisation des langues africaines, en en faisant des langues de travail dans tous les domaines de la vie publique, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation ; ce qui permettra de faciliter et de renforcer les échanges culturels et socio-économiques entre les Etats africains, contribuant ainsi à la réalisation de l'Union Africaine et au développement du Continent, dans le contexte de la mondialisation.

Elle est la plus haute instance pour insuffler des idées, traduire les décisions en matière de politique linguistique en plans d'action réalisables, aider à élaborer et mettre en œuvre des politiques linguistiques cohérentes, harmonisées et consensuelles. L'ACALAN est ainsi l'unique Institution Intergouvernementale de ce genre, à dimension continentale, au monde.

En outre, l'ACALAN devrait assurer la coordination des activités des structures s'occupant du développement des langues sur le continent. Elle travaille ainsi avec tous les centres et instituts nationaux, sous-régionaux et régionaux, avec un rôle spécifique d'appui conseil et de mise en synergie des stratégies de valorisation des langues du continent, dans une perspective d'intégration et de développement de l'Afrique.

Ses principaux Organes sont : La Conférence des Ministres de la Culture de l'Union Africaine, Organe suprême de l'Académie ; Le Conseil d'Administration, Organe délibérant de l'Académie ; Le Comité Scientifique et Technique, Organe consultatif de l'Académie ; L'Assemblée des Académiciens ; Le Secrétariat Exécutif.

Ses Structures de travail sont, d'une part, les Structures nationales de Langues : chaque Etat membre de l'Union africaine met en place sa Structure, avec l'accompagnement de l'ACALAN. Il y a, d'autre part, les Commissions

¹ Les langues transfrontalières sont les langues partagées par au moins deux Etats, au-delà des frontières artificielles qui constituent une rupture dans la continuité socio-culturelle et historique des populations africaines. Leur véhicularité est liée au fait qu'elles sont parlées et comprises par des locuteurs dont elles ne sont pas les langues maternelles.

de Langues transfrontalières véhiculaires¹. L'ACALAN met en place pour chaque langue transfrontalière véhiculaire une Commission.

L'ACALAN – instrument de développement et d'intégration de l'Afrique

L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) est l'instrument de développement et d'intégration par excellence de l'Afrique. Elle œuvre pour la sauvegarde de l'identité culturelle et la participation consciente des citoyens à la construction de leurs pays respectifs à travers la modernisation, la valorisation et l'utilisation des langues africaines dans tous les secteurs de développement (éducation, santé, administration, commerce, justice, média, etc.).

L'un des défis majeurs consiste à faire des langues africaines de véritables moyens de formation, d'information, de communication et d'acquisition de connaissances, c'est-à-dire de *capacitation*², des citoyennes et des citoyens à tous les niveaux, en vue de garantir une plus grande participation des populations dans le processus de développement. En d'autres termes, il s'agira de les développer de telle manière qu'elles puissent être utilisées de nouveau dans tous les domaines de la vie publique.

Continent multilingue par excellence, l'Afrique est caractérisée par l'existence de plusieurs langues parlées et partagées par un grand nombre de locuteurs et sur un large territoire pouvant aller au-delà des frontières étatiques. Ces langues jouent déjà un rôle important dans l'intégration régionale en facilitant les échanges entre les populations des pays de la région. Il est donc logique de concevoir que l'un des premiers paliers de l'intégration continentale de l'Afrique soit l'intégration régionale sur le plan linguistique, tout comme des efforts allant dans le même sens se font sur d'autres plans en créant des ensembles comme la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (Southern African Development Community, SADC), la Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community, EAC), etc.

Ainsi, une échelle à trois niveaux se dessine qui pourrait ponctuer les paliers de l'aménagement linguistique panafricain dont l'ACALAN a la charge : aux niveaux local, régional, et continental. C'est cette démarche stratégique que l'Académie Africaine des Langues appelle le multilinguisme fonctionnel convivial, fondé sur le principe essen

² Nous proposons ce néologisme pour rendre en français le concept anglo-saxon de «empowerment».

tiel de la convivialité des langues et ayant comme matrice la langue maternelle, une langue transfrontalière africaine et une langue européenne de communication internationale. A partir de là, il est possible de définir des politiques linguistiques sectorielles comme l'enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle, comprenant l'utilisation des langues africaines à l'école, dans l'administration locale, dans les media, etc. Il s'agit d'une démarche stratégique sous tendue par une politique de décentralisation administrative et d'intégration sous-régionale et régionale. Cette démarche nous conforte dans le choix philosophique et idéologique de la diversité linguistique, en même temps qu'elle permet de mettre en œuvre une vision panafricaniste : c'est la clé de la perspective africaine de gestion d'un plurilinguisme au service du développement et de l'intégration du Continent.

C'est pourquoi, la Décision prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine au Sommet de Khartoum sur le rétablissement du lien entre l'éducation et la culture prône la refondation des systèmes éducatifs africains, avec comme un des piliers essentiels l'enseignement bi et/ou multilingue, basé sur la langue maternelle.

L'ACALAN – facteur de promotion d'un multilinguisme universel

Au plan mondial, l'ACALAN œuvre pour la promotion du multilinguisme au niveau de tous les espaces géolinguistiques. C'est pourquoi, elle a initié le Réseau MAAYA – Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique, qui a pour but de valoriser et de promouvoir la diversité linguistique comme fondement de l'unicité de la communication humaine. La naissance de ce réseau multiacteurs contribuera fortement à la réhabilitation des langues marginalisées du monde.

De même, l'ACALAN a été co-initiatrice, avec l'Autriche, de 2008 – Année Internationale des Langues (AIL), proclamée par la 61^{ème} l'Assemblée Générale des Nations Unies. Dans le cadre de la célébration de l'AIL, dans la perspective du renforcement à tous les niveaux du processus de promotion des langues et du multilinguisme dans le monde, comme vecteurs des valeurs de la Démocratie, des Droits Humains Fondamentaux, de l'Etat de droit, de la Paix et du Dialogue dans le monde, l'ACALAN et le Réseau MAAYA ont co-organisé, une grande rencontre dénommée « Forum

L'ACALAN oeuvre pour le respect de la diversité culturelle et linguistique au niveau mondial, en remettant en question au plus haut niveau la marchandisation des cultures du monde et leur uniformisation.

Seul le respect de la diversité culturelle et linguistique dans le monde peut conduire à l'humanisation des relations internationales et à un développement universel.

International de Bamako sur le Multilinguisme » (FIBM). Ce Forum a été organisé en partenariat avec l'UNESCO, l'OIF, l'Union Latine, les Gouvernements de l'Autriche et du Mali, les Institutions Internationales représentant les différentes aires géolinguistiques du monde, ainsi qu'avec d'autres acteurs s'occupant de la diversité linguistique et intéressés par le projet. Il constituait une première étape vers un *Sommet Mondial sur le Multilinguisme (SOMOM)*.

L'ACALAN œuvre donc pour le respect de la diversité culturelle et linguistique au niveau mondial, en remettant en question au plus haut niveau la marchandisation des cultures du monde et leur uniformisation induisant des relations conflictuelles, d'acquisition, voire de domination et qui sont à l'origine de la crise que connaît aujourd'hui le monde, crise plutôt sociétale que financière. Elle contribue ainsi à la promotion d'une « culture de l'être » susceptible d'atténuer les effets pervers de la mondialisation des marchés fondée sur la « culture de l'avoir ».

En effet, seul le respect de la diversité culturelle et linguistique dans le monde peut conduire à l'humanisation des relations internationales et à un développement universel. La diversité culturelle est à la société humaine ce que la biodiversité est à la nature : le ferment, le socle de ce que j'ai appelé, il y a quelques années, notre *humanité*, la culture de l'être fondée sur notre ouverture permanente à l'Autre, notre relation d'être humain à être humain, qui exige une relation solidaire permanente, sans calcul, un élan spontané d'accueil de l'Autre, cette humanité qui permet de « relier l'homme à l'homme », pour reprendre l'expression d'Aimé Césaire ! Les sociétés humaines les plus humanisées sont celles qui ont compris que « la beauté d'un tapis réside dans la variété de ses couleurs », comme le disait avec pertinence Amadou H. BA.

Afin de mettre fin au processus de déshumanisation en cours, de sauvegarder et conforter à travers le monde les valeurs sociétales et civilisationnelles de solidarité, de partage, de consensus et de mesure, il faut faire le choix de préserver l'essentiel : cette diversité culturelle et linguistique, richesse des peuples, qui permet d'hydrater quelque peu la sécheresse des relations, la réification des rapports et de garantir la communication humaine dont le monde a besoin.

C'est à ce processus que l'ACALAN a l'ambition de contribuer. ■

L'Académie des sciences médicales du Royaume-Uni

Professeur Robert Souhami CBE FmedSci, foreign Secretary, Académie des Sciences médicales

Docteur Georgie MacArthur, Senior Policy Officer, Académie des Sciences médicales

L'Académie des Sciences médicales est une institution indépendante du Royaume-Uni traitant des sciences médicales. L'Académie des sciences médicales du Royaume-Uni fut créée en 1998 dans le but de renverser une tendance vers la fragmentation et la spécialisation au sein de la biomédecine et les soins de santé : les différentes communautés académiques se concentraient en effet de plus en plus sur des questions de recherche limitées à l'intérieur des disciplines médicales isolées.

L'académie est une des cinq académies nationales du Royaume Uni : la Royal Society, la British Academy, la Royal Academy of Engineering et la Royal society of Edinburgh. L'Académie des sciences médicales du Royaume-Uni reste la plus petite des académies nationales anglaises en raison de sa jeunesse : à titre d'exemple, la Royal Society et la British Academy furent créées respectivement il y a 300 et 100 ans. Néanmoins, durant ses dix premières années d'existence, l'Académie des Sciences médicales a développé, au sein du Royaume-Uni, une réputation lui permettant d'être reconnue comme une autorité à l'origine d'avis indépendants et de conseils sur des questions relatives à la stratégie et la politique du Royaume-Uni pour les sciences médicales et les professions biomédicales

L'académie a 947 membres issus des sciences médicales cliniques, de la recherche biomédicale fondamentale et translationnelle, de la recherche en épidémiologie et en santé publique, de la science vétérinaire et de la science dentaire. On trouve également au sein des membres des experts issus des professions intimement liées aux sciences de la santé, à savoir la Bioéthique, les sciences sociales et le droit médical. Quarante nouveaux membres sont élus chaque année à l'Académie, les critères fondamentaux en sont leurs contributions remarquables aux sciences médicales. Le niveau scientifique de nos membres élus constitue le fondement de notre succès et c'est la diversité de leurs talents et leurs expertises qui permettent à notre académie de donner des jugements faisant foi et d'influer sur des questions complexes en sciences médicales.

Notre mission est de veiller à l'amélioration des soins de santé via l'application rapide des résultats de la recherche en médecine clinique. Nous travaillons avec un grand nombre d'organisations comme le Gouvernement, des fonds de recherche, médiateurs, l'industrie, les professionnels des soins de santé et les patients pour les sensibiliser à des questions de sciences médicales, pour établir des priorités,

pour initier et faciliter le débat et mettre en évidence de nouvelles initiatives à suivre. Dans cet ordre d'idée, notre travail consiste à fournir des experts, des informations fondées sur des preuves issues des derniers développements en science médicale ; un support pour le développement d'une main d'œuvre scientifique de première classe, et la promotion de la recherche médicale du Royaume-Uni pratiquée au sein des Académies, dans les services des soins de santé ainsi qu'au sein de l'industrie biotechnologique et pharmaceutique.

Organisation des activités de l'Académie

Les activités de l'Académie des Sciences médicales comprennent :

- des ateliers, des séminaires et des colloques qui facilitent la discussion sur des questions particulières et permettent la préparation d'un avis scientifique.
- des rapports des groupes de travail sur des actualités en sciences médicales.
- des réponses au gouvernement et consultations des parties prenantes en cas de sollicitation.
- des participations aux débats parlementaires, soit sous forme de réponses écrites ou par le biais de réunions d'information autour de quelques points de législation spécifiques

Notre politique de science médicale s'adresse à un large éventail de sujets divisé en questions qui relèvent exclusivement des sciences médicales et de celles

qui concernent partiellement celles-ci. Nos principaux rapports ont parfois porté sur des questions controversées. Les projets en cours sont axés sur l'évaluation et l'identification des priorités de recherche sur le vieillissement, sur les problèmes concernant les avantages et effets secondaires des médicaments, et sur le suivi des travaux sur les embryons hybrides « inter-espèces ». Le dernier rapport conçu par le professeur Martin Brobow (CBE FRS FMedSci) a été efficace, ayant influencé la décision du gouvernement de soutenir la recherche sur les embryons humains hybrides et a été une source précieuse de renseignements durant le débat parlementaire relatif à la fécondation humaine et le projet de loi sur les embryons humains. Ce rapport fut le premier sur le sujet dans la littérature mondiale et a été étudié par différents instances aux Etats-Unis, à Singapour, en Australie et au Danemark.

Nos rapports récents comprennent celui intitulé : « Identifier les causes environnementales des maladies », conçu par Michael Rutter (CBE FRS FBA FMedSci) qui analyse les

¹ Web : <http://www.acmedsci.ac.uk> ;

Contact : georgie.macarthur@acmedsci.ac.uk

rites et les limitations de l'évidence épidémiologique basée sur l'observation objective ; et « L'utilisation des primates non humains dans la recherche » par David Weatherall (FRS FMedSci). Les lignes directrices énoncées dans les deux rapports ont été reprises par les départements du gouvernement et les agences de régulation.

Les initiatives de l'Académie ont aussi couvert des sujets touchant à la fois et l'industrie et les universités via le FORUM avec l'industrie, comme le ciblage de médicaments pour des groupes définis de patients et l'impact la pharmacogénomie dans la découverte des médicaments et la pratique clinique.

Carrières biomédicales

En plus de ses activités dans les initiatives scientifiques, l'Académie a apporté son appui à des chercheurs et stagiaires du Royaume-Uni. Notre capacité renforçant ces arrangements comprennent la Bourse pour Chercheurs cliniciens et la Bourse pour enseignants cliniques débutants (juniors). Un chercheur clinique d'élite vise également à révéler de jeunes médecins aux universitaires cliniques aînés, à favoriser leur enthousiasme pour la recherche et promouvoir la carrière médicale académique comme plan de carrière.

En 2002, l'Académie a développé un encadrement et un régime de sensibilisation pour guider et appuyer les jeunes chercheurs. Ce régime a fourni en temps réel et à l'aide de groupe de supervisions un encadrement où les jeunes chercheurs discutent de leur carrière et partagent des idées, des expériences et des contacts. Dans tout le Royaume-Uni, des ateliers régionaux sont organisés où les jeunes chercheurs et d'autres collègues plus expérimentés discutent du financement, des stratégies et de la politique nationale de la recherche et enfin des opportunités de carrières.

Nous avons récemment établi des échanges entre le Royaume-Uni et le Moyen-Orient via un système de bourses, et cela en partenariat avec le *Daniel Turnberg Trust*. Ces bourses permettent des échanges à court terme de

médecins-chercheurs entre le Royaume-Uni et le moyen-Orient, permettant ainsi aux jeunes chercheurs d'acquérir de l'expérience, d'apprendre de nouvelles techniques et de favoriser des collaborations. Dans un futur proche, nous espérons étendre au niveau international l'échange de bourses et ce régime de collaboration.

Activités internationales et santé mondiale

Comme décrit ci-dessus, beaucoup d'activités de l'Académie ont une portée internationale, mais nous sommes en train d'étendre encore plus loin encore nos contacts internationaux, et cela en reconnaissance de la nature mondiale de la science médicale. L'un des cinq objectifs stratégiques de l'Académie pour la période 2006-2010 comprend l'engagement de « contribuer aux développements et aux améliorations de la santé globale ». Dans cet ordre d'idée, un travail récent porte sur des questions importantes pour les pays à revenus faibles ou moyens et comprend des projets intitulés respectivement : « Défis et priorités pour la recherche et le traitement en santé mentale dans les pays à revenus faibles ou moyens » et « Diagnostiques de la santé globale : recherche, développement et régulation ». Nous organisons aussi tous les ans une conférence internationale relative à la santé où l'on tente de mettre en évidence les problèmes les plus importants de santé publique et de promouvoir la discussion et l'échange d'idées sur les sujets de recherche en cours et le développement international.

L'Académie conçoit ces activités en développant un programme plus large d'activités internationales qui comprendra des colloques, des conférences et divers événements ; projets de recherche et modalités des échanges en vue d'une guidance internationale. Toutes ces activités qui associeront plusieurs de nos membres qui ont de l'expérience en médecine tropicale et en recherche clinique présentent un grand intérêt général pour la santé mondiale. Certains membres de notre Académie vivent par ailleurs aux Etats-Unis, l'Afrique et l'Asie et nos membres entretiennent une collaboration active avec 57 autres pays. ■

Pas d'habits verts pour les académies chinoises

Jean-Luc De Paepe,
Académie royale de Belgique

Écrire en peu de mots à propos des académies en Chine relève d'une gageure assurée. S'il est difficile il est vrai de résumer brièvement à l'essentiel les traits les plus caractéristiques du monde académique chinois, nous tenterons toutefois d'offrir quelques éclairages qui pourront se révéler utiles à la réflexion du curieux. Ceux-ci seront exprimés à partir de nos connaissances personnelles de l'une des principales académies du pays, l'Académie chinoise des Sciences Sociales, établie en 1977-1978, institution pour laquelle nous utiliserons désormais l'acronyme CASS (pour Chinese Academy of Social Sciences).

Nous écrivons sciemment « principales » car la CASS s'est développée à côté d'autres grandes académies comme celle de Médecine ou encore l'Académie des Sciences (dont l'acronyme ici est CAS, pour Chinese Academy of Sciences) qui, fondée en 1949, constitue l'institution caractéristique de recherche en science et technologie, comptabilisant à elle seule près de 40.000 chercheurs et chercheuses à l'intérieur de ses cinq divisions académiques réparties sur une douzaine de centres dans le pays. Contentons-nous ici de mettre l'accent sur trois caractéristiques fondamentales.

On l'aura donc déjà noté, les académies en Chine, au contraire de la plupart des académies en Europe, sont des institutions de recherche, et davantage encore peut-être, de centralisation de la recherche. Ainsi, pour la CASS, ses cinq « divisions » académiques (Philosophie, Littérature et Histoire ; Economie ; Droit et Etudes sociales et politiques ; Etudes internationales ; Etudes marxistes) comptent ensemble 31 instituts et plus de 50 centres où la recherche (avec plus de trois mille chercheurs) peut se développer dans toutes les disciplines qui constituent le champ d'exploration des sciences humaines et sociales, qu'il en aille de la religion au développement rural, de la linguistique aux études africaines, du droit international au journalisme, pour n'en citer que quelques-unes.

Cette recherche est même encouragée à l'interne, dirons-

nous, par une Ecole supérieure en graduats, fondée en 1978 et placée directement sous la direction de l'Académie, laquelle école délivre précisément des diplômes en sciences humaines et sociales (PhDs et Masters). Cette orientation essentielle vers la recherche, ni ne vide de son sens, ni n'émascule évidemment celle qui est menée par les institutions universitaires dont l'autonomie et les capacités innovatrices sont grandes et reconnues. Mais la CASS a sans doute l'avantage pour elle d'être « structuralisée » et pérennisée, même au risque d'être, il faut le souligner, quelque peu bureaucratisée... C'est cette « structuration » qui, autre exemple, a permis à la CASS et à sa bibliothèque riche de plus de six millions de volumes de devenir officiellement le point de référence et de collecte des thèses doctorales en sciences humaines et sociales, la mettant de la sorte actuellement à la tête d'une centaine de milliers de thèses.

Une deuxième différence de taille réside dans le fait que, par rapport aux académies comprises dans leur acception classique, la CASS ne dispose pas... d'académiciens ! Au contraire, par exemple, de l'Académie russe des Sciences, qui centralisait jadis l'ensemble de toute la recherche scientifique tout en accueillant avec honneur en son sein, par l'octroi du respectable titre de membres de l'Académie, les excellences de cette même recherche, et qui a maintenu, même avec des caractéristiques de recherche aujourd'hui diminuées, ces marques d'estime publique, les grandes académies chinoises ne confèrent pas ce titre de reconnaissance aux meilleurs de leurs hommes et femmes de science et ne leur fournit donc pas l'habit vert auxquels ils ou elles pourraient prétendre ! A dire vrai, ceux qui dirigent par exemple la CASS (un président, une demi-douzaine de vice-présidents, un secrétaire général, un inspecteur), au cours de mandats limités dans le temps, exercent avant tout des responsabilités de nature politique, dont ils sont redevables au plus haut niveau de l'Etat.

Troisième caractéristique, la CASS exprime précisément des orientations politiques majeures au moyen de plans quinquennaux. Le plan actuel qui vise notamment à faire

de la CASS la base nationale pour les échanges académiques internationaux en philosophie et en sciences sociales a impliqué l'institution dans une double ouverture « globale » : récolte et accumulation, grâce à une multiplication des échanges, des recherches utiles et innovatrices menées à l'étranger, et, au même moment, publication large des recherches menées en Chine même. De là, une stratégie appréhendant de multiples vecteurs, à savoir :

1° une multiplication considérable des contacts et échanges entre chercheurs et savants chinois et étrangers ;

2° une participation croisée de savants de pointe et de leaders de renommée, amenant la CASS à se transformer

en une plateforme reconnue et à devenir, par ricochet, une source de pensée et de réflexion («

think tank ») pour le Gouvernement chinois ;

3° un accroissement notable des projets de recherche menés en coopération, par le truchement d'accords bilatéraux, principalement avec les Etats-Unis, le Japon, l'UE, l'Allemagne, l'Italie,...

4° un accent particulier mis sur des conférences internationales ayant pour thème les études chinoises, la CASS en organisant ainsi près d'une centaine par an, tant en Chine qu'à l'étranger, réunissant plusieurs milliers de participants et experts, sur des thèmes parfois sensibles comme il y a deux ans, celui des relations sino-japonaises ou celui de la Chine et de l'économie mondiale ;

5° un effort non négligeable de diffusion à l'étranger des recherches chinoises (et ceci grâce à la conclusion de contrats avec des maisons d'édition), alors que celles-ci souffraient d'une relative confidentialité.

Il est bien sûr trop tôt pour dire si de tels efforts seront suffisants pour faire participer à un certain décloisonnement du monde de la recherche en Chine, mais une institution comme la CASS s'est en tout cas donné les moyens d'y parvenir.

Voilà, nous semble-t-il, rapidement brossés, quelques-uns des fondements du système académique chinois pour les sciences sociales et humaines, mais qui peuvent s'appliquer aux institutions couvrant d'autres disciplines.

Chacun évidemment y trouvera les reflets, positifs ou négatifs, dus à sa propre sensibilité, en suivant des couples antagonistes : bienfaits - méfaits de la centralisation ; dépendance - indépendance du pouvoir politique ; reconnaissance - méconnaissance de l'excellence des meilleurs détenteurs du savoir ; ... Il reste que ces caractéristiques ne sauraient masquer l'extraordinaire dynamisme, le remarquable esprit d'ouverture et l'appétence au progrès dont le monde de la recherche en Chine, toutes disciplines confondues, fait preuve, fût-ce au prix d'une nécessaire mais salutaire humilité au niveau international. ■

Les Académies de l'Europe de l'Est

Eugen Simion,

Ancien Président de l'Académie de Roumanie

Je ne les connais pas toutes en détail, mais, de ce que je peux me rendre compte, les Académies de l'Est de l'Europe ont quelques traits communs : 1) Elles sont toutes apparues dans le XIXe siècle (quand les nations modernes se sont configurées, et quand les états nationaux se sont formés, complètement ou partiellement et 2) Les académies ont anticipé en beaucoup de cas ce désir d'affirmer leurs identités nationales et, conséquence naturelle, 3) Elles ont assumé

dès le début le rôle de représenter la richesse intellectuelle de ces jeunes nations indépendantes. La conséquence de la conséquence : 4) Les académies des pays détachés des trois grands empires malades et anachroniques (l'empire tsariste, l'empire ottoman et l'empire austro-hongrois) ont été fondées par des écrivains, des philologues, des historiens, des représentants des beaux arts et, un peu, par des hommes de science. Ce n'est que plus tard que le nombre des derniers s'est multiplié en devenant, aujourd'hui, majoritaires dans les Académies qui portent, d'ailleurs, le nom : d'Académies de Science. Une inversion des rôles qui exprime, en fait, les nouvelles hiérarchies de la société post-moderne ou, comme on l'appelle encore, la société de la connaissance et de l'informatique.

Une autre dimension commune à presque toutes les académies qui ont fonctionné pendant un demi siècle sous régime totalitaire communiste : elles ont été -et sont encore- non seulement des sociétés savantes (exponentielles), mais aussi des centres de recherche scientifique. Nos collègues de l'Occident appellent cette alliance « le modèle soviétique » et, en général, ne croient pas en la viabilité de cette formule. Je me permets de dire qu'ils n'ont pas raison, de plusieurs points de vue : a) Le modèle (une société savante, symbole de la spiritualité nationale + centre de recherche fondamental) existe en Europe avant l'apparition de l'empire soviétique, b) Il y a, aujourd'hui, des académies en dehors de l'espace soviétique (par exemple, les Académies de Grèce et d'Autriche,

qui possèdent des instituts de recherche) et c) Le problème essentiel n'est pas le lieu où un institut de recherche se trouve, mais la qualité de la recherche. Donc, le débat sur les instituts qui doivent rester attachés à une Académie ou qui doivent passer sous l'autorité du système universitaire est vain. La Roumanie a connu une expérience triste de ce point de vue : dans les années 1970, le gouvernement de l'époque a décidé de dissoudre les instituts de l'Académie Roumaine et de les attacher aux universités des grandes villes. Le résultat a été catastrophique. En 1990, après la chute du communisme, celles qui ont survécu se sont retournées à l'Académie Roumaine...

Une dimension commune à presque toutes les académies qui ont fonctionné pendant un demi siècle sous régime totalitaire communiste : elles ont été -et sont encore- non seulement des sociétés savantes, mais aussi des centres de recherche scientifique

L'Académie Roumaine a été fondée en 1866 et elle a reçu des membres de toutes les provinces roumaines (ci-inclus la Bessarabie, la Bucovine et la Transylvanie alors sous occupation russe et austro-hongroise). Elle est devenue un symbole de l'unité des Roumains et de leur spiritualité. En 1948, quand le régime totalitaire a accédé au pouvoir, l'Académie Roumaine a

été « purifiée » des membres indésirables du point de vue politique. Ils sont revenus avec difficulté. Aujourd'hui,

l'Académie Roumaine compte 181 membres (titulaires et correspondants) et 40 membres d'honneur de l'étranger. Elle comporte 14 sections (des sections traditionnelles – philologie, lettres, histoire – jusqu'aux sections scientifiques – chimie, biologie, mathématique, les science de l'informatique etc.). Elle possède aussi presque 60 instituts et centres de recherche (une moitié dans le domaine humaniste et l'autre moitié dans le domaine des sciences exactes) et 3000 chercheurs et attachés de recherche. Quelques-unes (dans les domaines de la biologie cellulaire, de la chimie, de la linguistique, de l'histoire et de l'histoire littéraire) sont performantes. Elles sont entrées dans des réseaux scientifiques européens et participent à des programmes lancés par la Communauté Européenne.

Je dirige, après avoir fini le terme de huit ans en tant que président de l'Académie Roumaine, un institut de l'Académie (L'Institut d'histoire et de théorie littéraire, formé de 50 chercheurs) et je me rends mieux compte des difficultés que la recherche fondamentale doit affronter aujourd'hui dans un pays de l'Est, en période de crise économique : a) la baisse dramatique des fonds, b) le manque d'intérêt des jeunes pour la recherche fondamentale du fait des salaires peu importants, c) le départ de beaucoup de jeunes, après le doctorat, pour l'Occident européen et, surtout, les Etats-Unis, d) la difficulté de ceux qui sont restés d'accéder à des projets européens à cause des complications des formalités... Puis il y a e)

un code du travail qui rend pratiquement impossible

l'élimination, du monde de la recherche, des incompetents... Que faire ? Beaucoup. Mais ce n'est pas le lieu de proposer les solutions auxquelles je pense.

Je reviens aux Académies de l'Est et à leur rôle dans la communauté européenne. Comme on l'a souvent dit, elles doivent garder leur rôle de représentant (symbole) de l'identité nationale dans le processus de la globalisation. Elles doivent défendre la langue et les traditions nationales menacées par une industrie médiatique de plus en plus agressive et a-culturelle. L'Académie ne doit pas renoncer à son rôle de conseiller intellectuel du pouvoir politique

et économique (le problème est si le pouvoir accepte d'être conseillé). L'Académie doit, toutefois, assumer ce rôle de pédagogue de la nation et, surtout, d'éducatrice (pédagogue) des jeunes générations qui ne lient plus aujourd'hui (ou de moins en moins) leur destin à la science (et, en général, de culture). Enfin, dans une période où le format du monde d'aujourd'hui est l'homme de science et les mythes du monde d'aujourd'hui sont : la vedette de

télévision, le footballeur, l'homme politique et l'homme d'affaire à succès, l'Académie doit devenir un observateur sage, un acteur actif, inspiré, persévérant dans une société qui vit, comme le disait le grand physicien Ilya Prigogine, dans un monde des probabilités et de « désintégration des structures stables »... Et pour conclure ma pensée : l'Académie doit être la dernière garde de l'humanisme européen menacé par les valeurs du monde consumériste... ■

L'Académie macédonienne des Sciences et des Arts

Vlada Urosevic,
Secrétaire de la Section de l'art de l'Académie macédonienne
des sciences et des arts et membre de la Présidence

Malgré les témoignages indubitables de la continuité spirituelle qui traverse les siècles de l'histoire culturelle du peuple macédonien, les conditions matérielles et politiques n'existent pas en Macédoine avant le milieu du XXe siècle, pour lier les efforts particuliers des intellectuels, des scientifiques et des artistes en une institution centrale. Le premier essai visant à créer un foyer spirituel, où influeraient les connaissances issues de recherches spécifiques relatives à l'identité nationale, est la création du Cercle macédonien scientifique et national à Saint-Petersbourg en 1902. Cette organisation, fondée par un groupe de jeunes Macédoniens étudiant en Russie, a son statut, son drapeau - une licorne blanche sur un champ rouge - et entreprend une activité intense dans le domaine de la science et de la littérature. Par ses activités, qui durent une dizaine d'années, cette institution représente le fondement de la future Académie macédonienne (MANU).

Après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque la Macédoine devient l'une des républiques de la Fédération yougoslave, débute dans le pays une très riche période de développement des sciences et des arts

Après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque la Macédoine devient l'une des républiques de la Fédération yougoslave, débute dans le pays une très riche période de développement des sciences et des arts. Le résultat de cet essor est la création de l'Académie macédonienne des sciences et des arts le 22 février 1967; l'Assemblée Nationale proclame la Loi de la formation de cette institution. Et le Conseil, composé des représentants des académies existant dans la fédération yougoslave (de Belgrade, de Zagreb et de Ljubljana), élit les premiers membres de l'Académie macédonienne des sciences et des arts et cette institution entame ses activités. Le premier Président de l'Académie macédonienne des sciences et des arts est Blaze Koneski (1921-1993), poète et linguiste éminent.

L'Académie macédonienne des sciences et des arts compte aujourd'hui cinq sections : la Section de la linguistique et de l'histoire et la théorie littéraires, la Section des sciences sociales, la Section des sciences mathématiques et tech-

niques, la Section de la biologie et de la médecine et la Section de l'art. Cette dernière comprend des écrivains, des artistes en art plastique et des compositeurs. Le nombre des membres titulaires de l'Académie se situe autour de la quarantaine.

L'Académie a aussi ses centres de recherche : le Centre de recherche de l'énergétique, de l'informatique et des matériaux, le Centre de recherche de la génétique moléculaire et de la biotechnologie, le Centre lexicographique, le Centre de recherche des zones linguistiques et le Centre des recherches stratégiques.

L'Académie macédonienne des sciences et des arts organise des conférences sur la science, des expositions, des concerts et des promotions de livres. Cette institution développe une riche activité d'éditions et la collaboration avec les Académies du

monde. L'Académie macédonienne est membre titulaire de l'ALEA, de l'UAI, de l'Académie méditerranéenne, du Panel interacadémique sur les questions de l'intérêt international (l'IAP), du Conseil international des sciences (l'ISCU), et entretient une collaboration étroite avec l'Académie des sciences et des arts de Salzbourg.

Le plus haut organe de l'Académie macédonienne des sciences et des arts est son Assemblée, composée de tous ses membres. L'Assemblée régit les actes et décisions essentiels à l'organisation et à l'activité de l'Académie ; elle choisit le président, le vice-président et le secrétaire de l'Académie ainsi qu'un certain nombre de membres de la présidence.

L'Assemblée élit par scrutin les membres de l'Académie (titulaires, extérieurs, d'honneur) tous les trois ans à une majorité des voix de tous ses membres titulaires. Les membres de l'Académie sont indépendants dans leurs activités scientifiques et artistiques, et leur élection est à perpétuité.

■

L'Academy of Science of South Africa

Baudouin Decharneux, membre de l'ARB

Philippe Denis, membre associé de l'ARB

La vie académique sud-africaine a été affectée, comme tous les autres secteurs de la vie sociale, par les divisions raciales mises en place par le gouvernement de l'apartheid. Le nouveau gouvernement démocratique, à l'œuvre depuis 1994, s'efforce de rectifier la situation en créant des institutions culturelles et intellectuelles ouvertes à toutes les races et respectueuses des droits de l'homme. C'est dans cet esprit que fut fondée, en 1998, une nouvelle académie connue sous le nom d'Academy of Science of South Africa (ASSAf)¹. Les universités, la National Research Foundation (équivalent sud-africain du FNRS) et le Human Science

Research Council, se sont également transformés pour répondre aux besoins académiques de la jeune démocratie.

Sous l'apartheid, il existait deux académies, réservées l'une et l'autre aux personnes de race blanche. La plus ancienne, la Royal Society of South Africa, fut créée en 1908 dans la continuité de diverses sociétés littéraires coloniales. La Suid Afrikaanse Akademie vir Wetenskap en Kuns fut fondée l'année suivante. Elle accueillait, comme son nom l'indique, des savants de langue afrikaans, plus proches que leurs collègues de la Royal Society of South Africa du régime de l'apartheid. Aujourd'hui, ces deux académies continuent leurs travaux, mais sans bénéficier, comme l'ASSAf, de subsides du gouvernement.

L'ASSAf compte 296 membres élus nominalement au scrutin secret. En fonction de leur compétence ils sont affectés à une des dix sections suivantes : Sciences de la terre, Sciences économiques, Éducation, Sciences humaines, Sciences de la vie, Sciences mathématiques, Sciences physiques, Sciences sociales, Sciences de la technologie et de l'ingénieur, Sciences agronomiques.

¹ Academy of Science of South Africa. PO Box 72135, Lynnwood Ridge 0040, South Africa. <<http://assaf.org.za>>

L'ASSAf est dirigée par un Conseil de douze membres élus pour quatre ans. Le président actuel est le professeur Robin Crewe, un entomologue de l'université de Pretoria. Seize personnes font partie du personnel administratif de l'institution.

La quasi totalité des fonds proviennent du Ministère des Sciences et de Technologie et de la National Academy of Sciences américaine. Ce budget est relativement limité et ne permet pas, par exemple, une politique active de relations internationales.

La vie académique sud-africaine a été affectée par les divisions raciales mises en place par le gouvernement de l'apartheid

L'ASSAf a pour mission de contribuer à la réflexion sur les

problèmes du continent africain : sida, changement climatique, malnutrition, pauvreté, développement rural, gestion de l'eau, etc. Outre l'organisation ou la co-organisation d'activités scientifiques, l'ASSAf publie le South African Journal of Science, Quest : Science for South Africa et divers bulletins ou magazines. Parmi les études publiées sous son autorité on peut citer un rapport sur l'apport nutritionnel dans le traitement du sida et une étude sur les revues scientifiques en Afrique du Sud. Des efforts particuliers sont menés pour intéresser le monde des jeunes au travail intellectuel.

Depuis peu l'ASSAf fait partie de l'Union académique internationale (UAI) en qualité de membre observateur². Son principal apport se situe dans le domaine des sciences humaines. Pour l'UAI la participation de l'ASSAf représente une étape importante dans le développement de la vie académique en Afrique. La Suid-Afrikaanse Akademie vir Wetenskap en Kuns a, pour sa part, le statut de membre correspondant de l'UAI.■

² Source : www.uai-iaa.org/francais/delegues/delegues_a_fr.asp (consulté le 25 juillet 2009)

L'Académie du Japon

Une organisation moderne enracinée dans l'histoire

Baudouin Decharneux, membre de l'ARB

Créée, conformément à son article premier, dans le but d'étendre le rayonnement international des travaux de savants reconnus, l'Académie du Japon (The Japan Academy¹) souhaite à la fois développer les connaissances scientifiques et contribuer à leur apprentissage. Elle dépend en tant qu'institution (institution spéciale) du

Ministère de « L'enseignement, de la culture, des sports, science et technologie ». Les cent cinquante membres de l'Académie (auxquels il faut ajouter trente membres as

¹ The Japan Academy, 7-32, Ueno Park, Taito-ku, Tokyo, 110-0007, Japan. TEL : +81-3-3822-2101, FAX : +81-3-3822-2105

ociés), sont répartis en deux sections, l'une vouée aux recherches en sciences humaines et sociales, l'autre aux sciences exactes et leurs applications. Les académiciens se réunissent à Tokyo, dans un bâtiment jouxtant Ueno Park, un lieu bien connu des amis de la culture nipponne. Les membres de l'Académie se réunissent une fois par mois sous la direction d'un Président, d'un Vice-Président et des deux présidents des sections. Elle dispose d'une équipe administrative de douze membres et d'un budget qui laisse rêver. L'Académie au travers de ses sections manifeste un souci d'ouverture à l'ensemble des champs du savoir, ainsi la section des sciences humaines et sociales est subdivisée en trois sous-sections : Littérature, histoire et philosophie ; Droit et sciences politiques ; Economie et commerce. Les sciences exactes sont subdivisée en quatre sous-sections : Sciences exactes ; Sciences appliquées ; Sciences agronomiques ; Sciences médicale, pharmaceutique et de la dentisterie.

L'Académie s'affiche clairement comme un lieu favorisant le développement des rencontres scientifiques {six auditoires prestigieux, une bibliothèque de haut niveau (près de quarante mille ouvrages et revues dont une spécialisation concernant les mathématiques : 'Gakushi-in shozo wasan shiryō mokuroku – Catalog of Native Japanese Mathematics'); un fonds Komin Kawamoto (1810-1871) du nom d'un savant, spécialisé dans la culture hollandaise durant la fin de la période Edo et le début de la période Meiji qui traduit des ouvrages étrangers en langue japo-

naise; un impressionnant fonds de lettres attestant de la correspondance entre le Japon et les puissances étrangères au XIXe siècle, etc.}.

L'Académie du Japon, fondée le 15 janvier 1879 alors que, sous l'ère Meiji, le pays s'ouvrait à l'internationalisation, fut initialement nommée l'Académie de Tokyo. Les objectifs de la nouvelle institution étaient de promouvoir l'éducation de haut niveau et la science. En fait, elle était le prolongement des Shoheiko (Académie Nationale du Shogunat) et Bansho-Shirabesho (Institut de recherche des manuscrits anciens) qui servirent de base à sa création. La nouvelle académie témoignait clairement du souci de créer une institution similaire à celles existant ailleurs dans le monde. En 1906, l'Académie de Tokyo fut rebaptisée « Académie impériale ». C'est dans cet esprit qu'elle rejoint l'Union Académique Internationale. Après la seconde guerre mondiale, elle devint l'Académie du Japon (Nippon Gakushin). L'Académie est dynamique : elle remet des prix et distinctions (prix de l'Académie, médaille de l'Académie, prix Impérial ; à l'initiative de son Altesse royale le prince Philip, Duc d'Edimbourg, un prix concernant la protection de la nature et des espèces, etc.), publie des bulletins et revues scientifiques ainsi que les Actes de ses colloques, organise des conférences publiques (dans les locaux de l'Académie, mais aussi dans des établissements de recherches d'autres grandes villes nipponnes). ■

Tradition et contemporanéité

Roland Mortier, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

L'histoire des académies nationales est un des témoignages de l'évolution de la culture des pays, ou des langues, qu'elles illustrent. La création par Richelieu de l'Académie française exprimait la volonté du pouvoir politique d'affirmer la force et le rayonnement d'une culture qu'il entendait bien mettre au service de ses vastes desseins. L'académie était en principe (maréchaux et cardinaux mis à part) une institution purement littéraire destinée à honorer des écrivains de talent, mais aussi à rendre hommage à la création littéraire au sein des activités humaines à un rang éminent.

Les autres académies, consacrées aux sciences, à l'érudition et à l'histoire, se développèrent parallèlement. C'est à la convention de 1795 que revient le mérite d'avoir songé à associer les diverses académies au sein d'un corps unique, l'Institut de France. L'idée fera son chemin et servira de modèle à d'autres cultures. La création d'une académie japonaise au XIXe siècle en est un exemple suggestif.

Sa préparation est liée étroitement aux aspirations de l'époque dite Meiji, qui s'ouvre en 1868 avec la chute du pouvoir shogun. Une partie de l'élite japonaise souhaitait adopter les aspects jugés les plus positifs de la civilisation occidentale et diffuser une culture modernisée par la voie de l'éducation.

La création d'un Ministère de l'Education (1871) sera sui-

vie de celle de l'Université de Tokyo (1877) et bientôt de l'Académie de Tokyo (1879). Il faut remarquer que cette dernière avait été précédée par la formation, dès 1874, d'un groupe de personnes intéressées à la culture et à l'éducation, la société Meirokusha. Son organisation s'inspirait du fonctionnement des académies européennes : membres ordinaires, membres correspondants, membres d'honneur et membres associés, réunions régulières, publication d'un bulletin, etc. Mais le ministère avait déjà conçu un projet similaire et envoyé en Europe et aux Etats-Unis une mission chargée de préparer une académie sur le modèle de l'Institut de France. L'objectif était prioritairement d'ordre éducatif : substituer à l'idéal samourai une conception de caractère plus humaniste. Le secrétaire de la mission devint vice-ministre de l'éducation quand le gouvernement mit fin à la fin à l'expérience de Meirokusha en créant une académie officielle, organe de consultation en matière d'enseignement autant qu'institution honorifique.

Il est peu de pays où la création d'une académie a été aussi étroitement liée à la transformation radicale d'une conception de l'Etat et de sa politique, autant que du statut de l'intellectuel et du savant. Devenue Académie du Japon, l'Académie de Tokyo continue à jouer ce rôle dans le monde global du XXIe siècle en honorant des savants japonais et étrangers et en patronnant des activités scientifiques au plus haut niveau. ■

Des Belges à l'épreuve de l'exil

Les réfugiés de la Première Guerre mondiale en France, en Angleterre et aux Pays-Bas

Michaël Amara

Archives générales du Royaume

Le prix Léon Leclère a récemment été attribué à Monsieur Michaël Amara pour sa thèse de doctorat consacrée aux réfugiés belges de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Par ailleurs, une version remaniée de ce texte a été publiée aux Éditions de l'Université de Bruxelles, fin 2008. Ce travail éclaire un événement méconnu de notre histoire nationale. En effet, lors de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, la Belgique fut un des pays d'Europe les plus touchés par les déplacements de populations. Entre août et octobre 1914, poussés par la peur des combats et la violence des troupes allemandes, plus d'un million et demi de Belges franchirent les frontières pour trouver asile en France, en Angleterre et aux Pays-Bas. Certes, une fois l'invasion terminée, beaucoup rentrèrent chez eux. Pour autant, ils furent tout de même près de 600.000 à faire le choix de l'exil prolongé. Ces réfugiés constituèrent une immense diaspora dont l'étude s'inscrit pleinement dans le renouveau historiographique qu'a connu la Première Guerre mondiale durant ces dernières années.

Dans un premier temps, face à l'exode des populations belges, les différents pays d'accueil n'hésitèrent pas à se lancer dans une action humanitaire d'une ampleur sans précédent. Organismes publics et privés rivalisèrent d'efforts pour loger, nourrir et vêtir les centaines de milliers de réfugiés qui débarquèrent dans les villes et villages de l'arrière. A une telle échelle, ce phénomène est à peu près unique dans l'histoire européenne du XX^{ème} siècle. Malheureusement, la lassitude eut tôt fait d'entamer ce vaste élan de générosité. Dès 1915, il y en eut pour contester les aides prodiguées aux Belges. Aux Pays-Bas, ceux qui étaient incapables de subvenir à leurs besoins furent purement et simplement envoyés dans des camps où leurs conditions de vie furent parfois difficiles.

Pour survivre, les Belges en exil n'eurent souvent d'autre choix que de trouver un travail. Dans un contexte marqué par les pénuries de main-d'œuvre, les Belges investirent tous les secteurs de l'activité économique. En France et en Grande-Bretagne, ils prirent une part active à l'effort de guerre allié. En outre, dès 1915, des exilés se lancèrent dans la construction de vastes usines situées dans les banlieues du Havre, de Londres ou de Paris. Dès lors, la présence des ouvriers belges devint le lieu d'importants enjeux économiques et sociaux. Perçus comme des concurrents, soupçonnés de mettre en péril des acquis sociaux obtenus de haute lutte, les ouvriers belges se trouvèrent parfois en butte à l'hostilité des travailleurs locaux. Contraints de s'adapter à des habitudes de travail nouvelles et à des pratiques sociales différentes, les réfugiés se groupèrent au sein d'organisations syndicales propres dont les luttes constituent une expérience à peu près unique dans l'histoire du mouvement ouvrier belge.

La diaspora se révéla d'autant plus précieuse qu'elle contribua largement à la poursuite de la lutte. En effet, c'est vers elle que le gouvernement se tourna quand il s'agit de trouver de nouveaux soldats. Dès 1915, des milliers de jeunes Belges en exil furent appelés sous les drapeaux. Or, cela ne se fit sans quelques difficultés. Le peu d'enthousiasme de certains à acquitter l'« impôt du sang » leur attira la méfiance des populations locales. Dans des villes et villages vidés de leur population masculine, la présence de jeunes réfugiés en âge de servir suscita des récriminations croissantes dont l'ensemble de la diaspora eut à faire les frais. En 1916, en Angleterre, l'agacement fit place à la haine lorsque des groupes de réfugiés belges furent violemment pris à parti par des foules en colère.

Tout cela ne fut pas pour favoriser l'intégration des Belges au sein des communautés qui les avaient accueillis. En certains endroits, l'incompréhension entre Belges et populations locales alla croissant et se résorba d'autant moins que les réfugiés s'attachèrent à cultiver leurs différences. Loin de leur terre d'origine, les communautés belges en exil se laissèrent aller à une forme de repli identitaire. Concentrés dans certains quartiers, fréquentant leurs propres commerces, leurs propres églises, leurs propres écoles, la plupart des réfugiés se contentèrent de nouer des liens superficiels avec ceux qui les avaient accueillis. Les accès de fièvre xénophobe qui s'emparèrent des pays d'Europe à partir de 1917 rajoutèrent à l'incompréhension. Victimes d'une suspicion grandissante, les réfugiés eurent souvent à affronter des clichés négatifs particulièrement tenaces.

Dans ce contexte, on ne fit rien pour convaincre les Belges de rester une fois la guerre terminée. De fait, ceux qui s'installèrent définitivement dans leur pays d'accueil ne furent qu'une poignée. Au même moment, en Belgique, se mit en place un processus qui contribua à marginaliser leur expérience. Rapidement, la guerre ne se conçut plus que dans le cadre de l'occupation ou du front, ce qui contribua à les repousser dans les tréfonds de l'histoire et à les plonger dans l'oubli.

Pour autant, il ne fait aucun doute que la question des réfugiés belges éclaire de nombreux aspects de l'histoire de la Première Guerre mondiale tant aux niveaux belge que français, anglais ou néerlandais. L'aide aux réfugiés, la participation des Belges aux différents efforts de guerre, l'incorporation des exilés dans les rangs de l'armée et leur intégration au sein des sociétés d'accueil mettent en lumière toutes les tensions qui agitèrent les sociétés en guerre. En outre, l'exil apparaît comme un parfait révélateur de la manière si particulière avec laquelle les Belges traversèrent l'expérience de la Grande Guerre. Enfin, au moment où droit d'asile et politiques d'émigration ne cessent de susciter débats et polémiques, l'occasion est offerte de se pencher sur une période durant laquelle ce furent des Belges qui enfilèrent les habits de l'émigré... ■

ARB

Colloque «Portés par l'air du temps : la vie et les voyages du Capitaine Baudin»

Sous l'égide de l'Académie royale de Belgique et de l'Université libre de Bruxelles le colloque : *Portés par l'air du temps : la vie et les voyages du Capitaine Baudin* se tiendra à Bruxelles, au Palais des Académies, du 2 au 5 septembre 2009.

Le colloque sera consacré au capitaine explorateur Nicolas Baudin (1754-1803) dont les voyages de découvertes, l'un aux Antilles (1796-1798) l'autre aux Terres australes (1800-1804), marquèrent profondément les esprits à la charnière des XVIIIe et XIXe siècles. Le colloque de Bruxelles sera dédié au capitaine lui-même et à ses voyages, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnèrent. Il s'intéressera aussi à ce qui, dans la société d'alors, permit l'avènement de ces expéditions naturalistes.

Comité d'organisation : Jean Fornasiero (Université d'Adélaïde), José Oliver (Université de La Laguna, Ténériffe),

Hervé Hasquin (Académie royale de Belgique), François Moureau (Université de Paris-Sorbonne), Margaret Sankey (Université de Sydney), John West-Sooby (Université d'Adélaïde).

Le colloque sera public (communications sur invitation, ou sur proposition agréée par le Comité). Les exposés se feront en français. Les Actes paraîtront dans la série *Études sur le XVIIIe siècle* (n° 38, 2010). Les frais de participation s'élèvent à 15 euros (40 euros avec la commande du volume des Actes)

Organisation et informations : Michel Jangoux, Biologie marine (160/15), Université libre de Bruxelles, 50 avenue F.D. Roosevelt, B 1050-Bruxelles (Michel Jangoux).

Le programme est disponible sur le site de l'Académie royale de Belgique : <http://www.academieroyale.be>

La Classe «Technologie et Société» de l'Académie est constituée

Quatrième Classe de l'Académie royale de Belgique, la Classe «Technologie et Société» a été statutairement constituée par l'élection d'au moins 25 membres lors de la dernière assemblée générale de l'Académie le 29 mai dernier.

À ce jour, 29 membres et 13 associés ont été élus.

Membres

Hugues Bersini, Patrick Bertrand, Philippe Bourdeau, Véronique Cabiaux, Nicolas Cerf, Luc Chefneux, Bruno Colmant, Jean-Marie Crémer, Léopold Demiddeleer, Thierry De Smedt, Xavier Dieux, Carine Doutrelepont, Alain Eraly, Michel Hambersin, Jean-Pierre Hansen, Yves Jongen, Christian Jourquin, Roland Keunings,

Benoît Macq, François Mairesse, Jean Marchal, Laurent Minguet, Jean-Noël Missa, Yves Pouillet, André Preumont, Guy Quaden, Jean Stéphane, Jean-Pascal van Ypersele et Pierre Wolper.

Associés

Guy Brasseur, Philippe Busquin, Jean-Pierre Contzen, Marcel Crochet, Bernard Focroulle, Camille Pisani, Jean-Pol Poncelet, Marie-José Simoen, Hervé This, Jean-Jacques Van de Berg, Paul Vandenplas, André Vander Vorst et René Winand.

Pour plus de renseignements relatifs à la quatrième classe, consultez le site de l'Académie royale de Belgique : <http://www.academieroyale.be>

Directeur de la publication

Guy Jucquois

Secrétaire de rédaction

Olivier Damme
olivier.damme@cfwb.be

Comité de rédaction

Arsène Burny, François de Callataÿ, Olivier Damme, Jacques De Decker, Jean-Luc De Paepe, Janos Frühling, Hervé Hasquin, Guy Jucquois, Jacques Reisse, baron Roberts-Jones, Jean-Jacques Van de Berg, Sofie Vanthournout

Impression

InterCommunications sprl & E.M.E.

Tirage

4000 exemplaires

Éditeur responsable

Guy Jucquois
Rue de Hanret, 40
5380 Cortil-Wodon

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les textes peuvent être reproduits avec la mention « La Lettre des Académies ».
L'abonnement est gratuit et peut être demandé auprès du Secrétaire de rédaction.

Dépôt légal : 2008/9202/48

ISBN : 9782930481838

ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2009